

**ARÉNA DE BEDFORD
TIRAGE – LEVÉE DE FONDS
POUR VOTRE ARÉNA RÉGIONAL**

PAR LES LOISIRS DE BEDFORD & RÉGION

RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION

LA TOTALITÉ DES BÉNÉFICES NETS DE CE TIRAGE SERONT AFFECTÉS À LA PARTICIPATION DE L'ACHAT D'UNE NOUVELLE ZAMBONI ÉLECTRIQUE.

Le Tirage se déroule du 15 septembre au 3 décembre 2017 à 12h00.

Le Tirage aura lieu le 3 décembre 2017 à 16h à l'Aréna de Bedford, 15 rue Marziali, Bedford, Qc JOJ 1A0 lors du Tournoi Provincial Bantam Bedford.

RÈGLEMENT DU TIRAGE (RACJ : 425642-1)

1. ADMISSIBILITÉ

1.1 Le Tirage s'adresse à toute personne âgée de 18 ans et plus.

2. COMMENT PARTICIPER

2.1 Les Loisirs ont mis en vente 2000 billets au coût unitaire de 10\$. Chaque billet donne aux participants une chance de gagner un des trois prix détaillés ci-après d'une valeur totale de 5000\$. Les billets sont disponibles aux municipalités participantes.

2.2 Les Loisirs doivent avoir reçu le paiement des achats de billets et les talons de billets achetés en personne AU PLUS TARD LE 2 DÉCEMBRE À 12H.

3. DÉTAILS SUR LES PRIX

Chaque billet de tirage vous donne la chance de gagner l'un des trois prix suivants. L'ordre du tirage sera conduit comme suit :

3.1 Le premier billet tiré donnera droit à un crédit voyage d'une valeur de 2500\$;

3.2 Le deuxième billet tiré donnera droit à un crédit voyage d'une valeur de 1500\$;

3.3 Le troisième billet tiré donnera droit à un crédit voyage d'une valeur de 1000\$.

4. TIRAGE

Le tirage aura lieu le DIMANCHE 3 DÉCEMBRE 2017 à 16h, dans le cadre du Tournoi Provincial Bantam Bedford à l'aréna de Bedford, 15 rue Marziali, Bedford, Qc J0J 1A0.

Les chances que le billet d'un participant soit tiré dépendent du nombre de billets vendus pendant la durée du tirage.

5. RÉCLAMATION DES PRIX

5.1 Les Loisirs contacteront chaque Gagnant dans les 10 jours ouvrables suivant la date du tirage. Chaque gagnant devra signer un document attestant de la prise de possession de son prix aux conditions contenues au présent règlement et dégageant les Loisirs ainsi que leurs administrateurs, dirigeants, employées ou représentants respectifs de toute responsabilité à l'égard des pertes, des dommages, des réclamations, des demandes, des actions,

des procédures, des responsabilités, des frais et coûts et des obligations de quelque nature et sorte que ce soit que la personne gagnante ou toute autre personne peut subir, encourir ou engager en relation avec le tirage ou le prix.

5.2 Dans tous les cas de réclamation de prix, les Loisirs remettra le prix uniquement à la personne dont le nom est inscrit sur le coupon de tirage, ou à toute autre personne désignée par écrit par ledit gagnant.

5.3 Les prix doivent être réclamés AVANT LE 29 DÉCEMBRE 2017, 17H au bureau des Loisirs de Bedford & région, 14 rue Philippe-Côté, Bedford, Qc JOJ 1A0.

6. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Le Participant autorise les Loisirs à utiliser son nom, sa photographie à des fins publicitaires ou à toutes autres fins liées aux activités des Loisirs, et ce sans aucune forme de rémunération.

7. LANGUE

Les règlements du tirage sont offerts uniquement en français. Si un participant désire les règlements en anglais, il peut faire la demande par courriel à adminloisirs@ville.bedford.qc.ca ou par téléphone au 450-248-7150.

Nombre de billets imprimés : 2000, numérotés de 0001 à 2000.

Licence RACJ numéro : 425642-1.